



Essais N° 1-2-90

# Certificat d'accréditation

N° : 1-2-090 Rév 00

L'Organisme Algérien d'Accréditation (ALGERAC), crée par décret n° 05-466 du 06 décembre 2005, atteste que :

**Sarl NOUNOUS CORP**

Adresse : Rue des Frères Sentouh, n° 15 Bis, Local 03, Etage 02  
Ain Taya - ALGER

Possède les compétences requises pour effectuer des activités d'essais conformément à la norme ISO/IEC 17025 :2017 et aux règles d'application d'ALGERAC.

La portée d'accréditation et les sites concernés sont décrits dans l'annexe technique qui fait partie intégrante du présent certificat.

Durant la validité du présent certificat, l'organisme s'engage à respecter les exigences de l'accréditation.

ALGERAC est signataire des accords de reconnaissance multilatérale avec l'European co-operation for Accreditation EA-MLA et des accords de reconnaissance mutuelle avec l'International Laboratory Accreditation Cooperation ILAC-MRA.

Date de prise d'effet : 08/12/2025

Date de fin de validité : 07/12/2028

La Directrice Générale

BOULSNANE Wafa



**ANNEXE TECHNIQUE**  
**Rév : 00 (08-12-2025)**

L'Organisme Algérien d'Accréditation atteste que :

Nom : **SARL NOUNOUS CORP**

Adresse : Rue des Frères Sentouhi, n° 15 Bis, Local 03, Etage 02, Ain Taya - ALGER

Satisfait aux exigences de la norme ISO/IEC 17025 :2017 et aux règles d'application d'ALGERAC pour les activités d'analyses physico-chimiques des métaux précieux, pour son site et unité technique suivants :

<b>SITE CONCERNÉ</b>	<b>Laboratoire de la SARL NOUNOUS CORP</b> <b>Adresse :</b> Rue des Frères Sentouhi, n° 15 Bis, Local 03, Etage 02, Ain Taya - ALGER <b>Contact :</b> Brahim BERKICHE <b>Tél :</b> (+213) 541 78 21 57 <b>Fax :</b> / <b>Adresse électronique :</b> bbk.nounous@gmail.com
----------------------	--

**Unité technique concernée :**

- Analyses physico-chimiques des métaux précieux.

*Cette accréditation est la preuve de la compétence technique du laboratoire pour les activités susmentionnées et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management de la qualité adapté.  
(cf. communiqué conjoint ISO/ILAC d'Avril 2017)*

**Date de prise d'effet le : 08/12/2025**

**Date de fin de validité le : 07/12/2028**

**Pour la Directrice Générale et par délégation**  
**Cheffe de Département des Laboratoires Essais**  
**Amina SAIAH-HABBAZE**

*Cette annexe peut faire l'objet de modification, dans ce cas la nouvelle annexe annule et remplace toute annexe précédemment émise.*

- **Unité technique** : Analyses physico-chimiques des métaux précieux.

<b>Géologie / Géochimie</b> <b>Analyses physico-chimiques des géo-matériaux</b>				
<b>Objet</b>	<b>Caractéristiques mesurées ou recherchées</b>	<b>Principe de la méthode</b>	<b>Référence de la méthode</b>	<b>Prestation réalisée en Laboratoire (L) et/ou Site client (S)</b>
<b>Alliages des métaux précieux (or, argent et platine)</b>	<b>Titre en % Au, Ag et Pt</b>	<b>Détermination de la concentration de l'or (Au), de l'argent (Ag) et du platine (Pt) par EDXRF (analyse par rayons X)</b>	<b>Méthode constructeur Fischer</b>	<b>(L)</b>

**Portée Fixe** : « *Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques de la méthode ne sont pas autorisées* »

**Responsable d'accréditation**  
**KOUN Rachda**